



Le 9 juin 2023

Fasken Martineau DuMoulin  
Attention : Isabelle Kalar  
800 Victoria Square, Suite 3500  
P.O. Box 242  
Montreal, Québec  
H4Z 1E9

Fasken Martineau DuMoulin LLP  
Attention : Christian Leblanc  
800, rue du Square-Victoria  
C.P. 242, Tour de la Bourse  
Montréal, Québec  
H4Z 1E9

Bernard Roy (Justice-Québec)  
Attention : Pierre-Luc Beauchesne  
Bureau 8.00  
1, rue Notre-Dame Est  
Montréal, Québec  
H2Y 1B6

Sa Majesté le Roi  
Personne désignée

Objet : *Société Radio-Canada, et al. - c. - Sa Majesté le Roi, et al.*  
Dossier : 40371

Maîtres,

Comme vous le savez probablement, la Cour suprême du Canada a accordée l'autorisation d'appel dans l'affaire susmentionnée le 16 mars 2023.

L'audition du présent pourvoi est fixée provisoirement pour la semaine du 11 décembre 2023. À cet égard, veuillez trouver le calendrier ci-joint (pièce 1), qui fait état des dates d'échéance pour signifier et déposer les documents d'appel.

La date provisoire de l'audience sera confirmée ou modifiée après que la Cour aura adopté son calendrier d'audiences; vous serez avisés en conséquence.

Il est possible que les audiences se tiennent soit en personne dans l'édifice, soit par vidéoconférence, soit suivant une combinaison de ces deux méthodes. Des messages seront transmis à toutes les parties afin de leur donner les précisions nécessaires quant aux procédures et à la logistique à suivre en vue de la tenue de chaque audience.

Bien que les documents doivent être déposés par le [Portail de dépôt électronique](#), la Cour exige néanmoins le dépôt de copies imprimées des documents suivants : le mémoire (l'original et 23 copies); tout volume du dossier d'appel renfermant la partie I (20 copies); tous les autres volumes du dossier (une copie) et le recueil de sources, s'il y en a un (une copie). Votre recueil condensé - version électronique et version imprimée (14 copies) - doit être déposé deux jours avant la tenue de l'audience.

Des renseignements pour vous aider à planifier et préparer l'audition de l'appel peuvent être retrouvés au site Web de la Cour à l'adresse suivante :  
<http://www.scc-csc.ca/res/counsel-procureurs/index-fra.aspx>.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le greffe de la Cour suprême du Canada au 1-844-365-9662 ou à [registry-greffe@scc-csc.ca](mailto:registry-greffe@scc-csc.ca).

Je vous prie d'agréer mes salutations les meilleures.

Directrice, Direction générale du greffe,



Julie Laverty

P.j.

c.c. Sophie Arseneault  
Pierre Landry  
Maxime Roy

**Calendrier des dépôts / Dates d'audition prévisionnelles**

Société Radio-Canada, et al. - c. - Sa Majesté le Roi, et al.  
N° de dossier : 40371

<b>AUTORISATION ACCORDÉE</b>	Le 16 mars 2023
<b>AVIS D'APPEL</b> Article 58 de la <i>Loi sur la Cour suprême</i> (dépôt dans les 30 jours suivant l'octroi de l'appel)	Signifié et déposé le 14 avril 2023.
<b>DOSSIERS, MÉMOIRES ET RECUEILS DE JURISPRUDENCE DES APPELANTS</b> Règle 35, 38, 42, 44 (Conformément à l'ordonnance du registraire en date du 26 avril 2023.)	Signification et dépôt au plus tard le 12 juin 2023.
<b>DOSSIERS, MÉMOIRES ET RECUEILS DE JURISPRUDENCE DES INTIMÉS</b> Règle 36, 39, 42, 44 (Conformément à l'ordonnance du registraire en date du 26 avril 2023.)	Signification et dépôt au plus tard le 11 août 2023.
<b>MÉMOIRE ET RECUEIL DE JURISPRUDENCE DE L'INTERVENANTE, LUCIE RONDEAU, EN SA QUALITÉ DE JUGE EN CHEF DE LA COUR DU QUÉBEC</b> (Conformément à l'ordonnance du registraire en date du 26 avril 2023.)	Signification et dépôt au plus tard le 24 juillet 2023.
<b>MÉMOIRES ET RECUEILS DE JURISPRUDENCE DES INTERVENANTS EN VERTU DE LA RÈGLE 22(3)C(I) DES RÈGLES DE LA COUR SUPRÊME DU CANADA.</b> (Conformément à l'ordonnance du registraire en date du 26 avril 2023.)	Signification et dépôt au plus tard le 24 juillet 2023.
<b>DATE D'AUDITION <u>PRÉVISIONNELLE</u></b>	La semaine du 11 décembre 2023.